

Formation “ La fin de vie”

Formation qualifiante



Public :

Auxiliaire de vie en poste.

Prérequis :

Travailler dans le secteur du service à la personne.

Dates de sessions :

72h après la signature du devis et de la convention de formation.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme e-learning dédiée : accès à des contenus interactifs et des modules en ligne.
- Découpage pédagogique : utilisation de granules d'apprentissage pour un format micro-learning, favorisant une assimilation progressive et continue des savoirs.
- Formation engageante mettant en avant l'essai/erreur et des modalités pédagogiques variées.
- Approche individualisée : chaque apprenant progresse à son rythme et a un accès flexible à la plateforme.

Durée :

2h30

Tarif :

65.00 € HT

Objectifs pédagogiques :

- Repérer les principaux changements pouvant survenir à l'approche de la fin de vie.
- Identifier les besoins de la personne et adapter son accompagnement au quotidien.
- Adopter une posture et une communication respectueuses auprès de la personne et de ses proches.
- Situer son rôle professionnel, ses limites et les principaux repères législatifs.
- Respecter les souhaits, les convictions et les pratiques culturelles ou religieuses de chacun.
- Préserver sa juste distance et ses propres ressources face à la fin de vie et au décès.

Programme de la formation :

Chapitre 1 : Comprendre ce qu'est la fin de vie

- Définir la fin de vie et les soins palliatifs
- Reconnaître les changements à l'approche de la fin de vie

Chapitre 2 : Comprendre la législation sur la fin de vie

- Identifier les droits et la législation en France
- Identifier la législation en Europe

Chapitre 3 : Adapter son accompagnement au quotidien

- Préserver le confort, la dignité et les choix
- Trouver les mots et accueillir les émotions
- Accueillir les pratiques culturelles, spirituelles et religieuses

Moyens techniques :

Au choix : ordinateur, tablette ou téléphone avec accès internet.

Satisfaction et évaluation :

Une évaluation finale de 30 minutes permet de valider les acquis. La formation est validée à partir de 70 % de bonnes réponses.

Évaluation de l'action de formation :

- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'avis/témoignages.
- A froid, 180 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.

Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Assistance technique :

contact@asf-formation.fr

Chapitre 4 : Garder sa place jusqu'au bout

- Observer, transmettre et travailler avec les bons relais
- Adapter sa posture quand la relation sort du cadre habituel
- Après le décès : trouver les mots et rester à sa place



ACCESSIBILITÉ – HANDICAP

Nos formations sont **accessibles** aux personnes en situation de handicap. Des **aménagements** pédagogiques, techniques ou organisationnels peuvent être étudiés selon les besoins du participant et les modalités de formation. **Nous contacter en amont** afin d'évaluer les conditions d'accueil et d'accompagnement.

Notre priorité : vous accueillir dans les meilleures conditions et vous permettre de suivre votre formation en toute sérénité.
N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute.